

dent les colons un peu partout, ces deux apôtres de la colonisation se sont créés de graves difficultés.

L'aide du gouvernement

Mais, MM., quelque influence que puissent avoir les journaux, les brochures, les tracts, les conférences, la prédication en chaire, les cercles et les sociétés de colonisation, le succès de cette belle oeuvre ne sera assuré que si les gouvernements se mettent franchement de la partie. La vraie société de colonisation, c'est le gouvernement; c'est lui qui a la clef de la position, le nerf de la guerre, l'argent.

Le royaume du Saguenay

Le royaume du Saguenay excite l'admiration de tous ceux qui le visitent; il est même entré depuis quelques années dans une ère de prospérité qui fait craindre pour sa vertu, mais il n'en reste pas moins vrai que nous sommes en retard de vingt-cinq ans.

Et les causes en sont: 10—la défense faite aux premiers immigrants de défricher au point qu'en certains endroits, les premiers colons ont dû se servir de leur hache, non pas pour abattre les arbres de la forêt, mais pour abattre le zèle outré de certains faiseurs de billets. 20—emprise de certaine compagnie forestière sur toute la région couverte de riches forêts. 30—intérêt qu'avaient les marchands de bois à faire croire en haut lieu que le royaume du Saguenay ne valait qu'en raison de ses pins et de ses épinettes. La quatrième cause, qui est une conséquence des trois premières, c'était le manque de communication par eau avec l'extérieur et le manque de routes à l'intérieur. Et la cause des causes qui ont retardé de vingt-cinq ans le développement de notre région, c'est que celui qu'une pierre menteuse proclame du haut de la colline, "le Père du Saguenay", mais qui en vérité en a été trop longtemps le maître absolu, n'avait nullement pour ambition de faire de Chicoutimi et du lac St-Jean le grenier de la province de Québec, comme le voulait feu Honoré Mercier de regrettable mémoire, mais d'en faire une simple cour à bois.

Les deux Providences

Messieurs, la colonisation ne marchera bien que si le gouvernement seconde les efforts des particuliers.

La Providence Divine a mis au coeur du Canadien-français l'amour du sol; lui a mis le coeur à la bonne place et sous la peau des muscles à déraciner les chênes. Elle a mis à sa disposition des terres fertiles qui n'attendent que la rosée de ses sueurs pour lui donner cent pour un. Mais la Providence n'est pas obligée de tout faire. Elle veut bien donner la terre en héritage aux hommes. Elle a même eu la bonté de créer la Canadienne-française et de lui donner la noble mission non pas de supplanter les

hommes au parlement ni au barreau, mais de fournir chaque année à l'Eglise des enfants dévoués et à l'Etat des milliers de hardis défricheurs, mais elle laisse à la providence humaine, c'est-à-dire les départements de l'agriculture et de la colonisation la tâche de creuser les fossés et de faire les chemins.

J. B.

"LE DOMAINE DU ROI"

C'est ainsi que fut désigné, par ordonnance de l'intendant Hocquart, en date du 23 mai 1733, le beau pays qui forme aujourd'hui la région du Saguenay et du Lac St-Jean.

Aucune fondation de colonie n'avait été tentée à l'intérieur de ce pays avant le milieu du siècle dernier. Le Père Albanel, en 1672, traversait les solitudes boisées, par les rivières Mistassini et Rupert pour se rendre à la Baie d'Hudson. En 1658 le sieur Demeaux établissait un poste de commerce avec les Indiens au fond du Saguenay. En 1733, larpenteur français Normandin se rendit à deux cents milles au nord du Lac St-Jean et dressa une carte détaillée de toute cette région. Sur cette carte, conservée au Ministère des Terres, se trouve indiqué l'établissement mystérieux d'un coureur de bois du nom de Peltier, dont l'apparition inattendue dans cette solitude ne fut jamais expliquée. De 1630 à 1860, depuis le Père Lejeune au Père LaBrosse, les Jésuites desservirent, avec le côté nord du Saint-Laurent, tout le pays compris sous le nom de "Domaine du Roi". Les missionnaires Oblats leur succédèrent en 1844 et fixaient leurs quartiers généraux à la Grande-Baie, aujourd'hui St-Alphonse.

Or, en 1820, M. Pascal Taché, qui avait fait la traite des pelleteries dans le Saguenay, communiqua sur ce vaste et riche territoire de précieuses informations qui éveillèrent l'attention publique: "Dans cet espace de terre qui comprend une profondeur moyenne de quatre lieues, écrit-il, se trouvent de nombreux cours d'eau dont les rives sont de marne. Depuis la Baie des Ha! Ha! jusqu'au lac St-Jean, au nord du lac Kénogami, sur une profondeur de cinq à six lieues, et une longueur de vingt, il y a de fort bonnes terres. Le climat est tempéré. Il y croît des forêts de pins, de cèdres, de peupliers, de trembles et d'épinettes... Les patates et les choux, écrivait-il plus tard, sont tels que ceux que l'on cultive à Québec ne paraissent en comparaison que comme des choux nains."

L'Assemblée Législative discuta dès lors les possibilités d'y faire une colonisation sérieuse. Des explorations furent faites et des rapports soumis au gouvernement.

Jusqu'à là les relations écrites et la tradition s'étaient plu à dénommer la rivière

Saguenay "le fleuve de la mort". Et Arthur Buies raconte que "c'était le pays des légendes merveilleuses et des contes effrayants; tous les géants fabuleux devaient s'y donner rendez-vous dans les anfractuosités profondes. La rivière était absolument innavigable à cause de ses courants impétueux, de ses abîmes sans fond, des ouragans destructeurs qui s'abattaient sur elle, de ses écueils, de ses rochers formidables, de ses remous, etc. Et l'imagination populaire avait fait de la région saguenayenne, non seulement une région inhabitable, mais encore à peu près inaccessible..."

Mais ces légendes de terreur, et celles pires encore que le grand chef Donnacona racontait à Jacques-Cartier, devaient bientôt faire place aux engageantes réalités, et ce fleuve unique au monde devait charroyer à pleins bords la vie, la richesse et la prospérité.

A. Désilets, B.S.A.



CALENDRIER APICOLE

SEPTEMBRE

- 10—C'est le temps de préparer les ruches pour l'hiver. Laissez au moins trente à trente-cinq livres de nourriture à chaque colonie.
- 20—Réunissez les ruches faibles ou orphelines.
- 30—Les colonies qui ont besoin d'être nourries doivent l'être avant que les froids prennent, avant de nous en servir.
- 40—Pour éviter le pillage, ne nourrissez que le soir et tenez l'entrée de vos ruches à moitié fermée.
- 50—Si vous laissez votre extracteur tout "miellé" il ne rouillera pas. Attendez à l'an prochain pour le nettoyer.
- 60—En mettant votre miel dans un endroit humide, il est exposé à surir.
- 70—Protégez vos rayons contre les rats ou les souris. Mettez vos rayons, dans un lieu sec, bien ventilé et froid. Comme cela, la fausse-teigne ne les atteindra pas.

C. Vaillancourt.